

PREMIÈRE JOURNÉE

Registre ouvert le 25 Février 2025 à 8 heures 45

Observations de M^{lle} Monsieur BARRIN Alain PS.1 et de
Madame Valérie FERAUD PS.2

Le 26 février 2025

Observations de Monsieur Jean-Nichel CULTY PS.3

Le 27 février 2025

Observations de: Mme Karin ALLARI PS.4
N. Frédéric LAUZET. N. Evan LAUZET. Adeline FER PS.5

Le 28 février 2025

Observations de: N. Sylvain PHILIPPE PS.6

Le 3 mars 2025

Observations de: Madame PETROVICH PS.7 et PS.8

Le 3 mars 2025

Observations de Mme Béatrice Joly.

Je pense que l'implantation d'un crématorium
dans la ville de Digne est utile mais pas à cet
emplacement... Trop près des rivières qui ont déjà
des abattoirs à proximité et ce pour les raisons suivantes:
Nuisance de circulation automobile.
Nuisance psychiques funéraire, abattoir et crématorium
perte de valeur de l'immobilier à la vente.
N'y a-t-il pas d'autres emplacements moins habités
sur Digne?

Le 4 mars 2025

Observations de:

Le 5 mars 2025.

Observations de: N. Michel NUNOZ PS.9
Mme Isabelle TEDESCHI PS.10

Le 6 mars 2025

Observations de: Mme Nathalie CEVEY PS.11

Le 7 mars 2025

Observations de: M^r et M^{me} MOUET Jean-Paul et Annie

Un crématorium à Digne semble très utile en que
de plus en plus de personnes demandent ce type de
départ. Les déplacements sur MANOSQUE ou GAT me
sont pas les moins et occasionnent des problèmes
aux accompagnants des défunts.

M^r Marcel Huet

M^r et M^{me} Stéphanie, habitante du quartier
je suis contre l'installation du crématorium
dans le quartier St-Véran qui est un
quartier vivant avec des habitations - beaucoup
proches du crématorium - quel de distances
légales entre cette installation et les
habitations? Par ailleurs, il y a déjà un
abattoir à proximité avec ses nuisances
(bruits et odeurs). Quel de l'école primaire proche?
Enfin ce quartier me a pas non plus les
structures urbaines adéquates pour augmenter
le nombre de passages de voitures.
Comme tous les habitants du quartier je
me préoccupe du bruit de cette structure et
de la pollution atmosphérique qu'elle
pourrait engendrer dans la durée, c'est à

de a' long terme.

Il y a également un grand cimetière route de Narbonne avec la Nationale qui peut accueillir plus de circulation, et un espace ouvert (club de tennis) pour nos a'vis qui pourrait tout a' fait accueillir le crématorium, ~~donc pas~~ mais il faut également de considérer l'endroit et l'accès du crématorium se fera (côté cimetière ou côté du quartier St Jean ?) car du côté du quartier il y a la rivière et de nombreux autobus que ne doivent pas disparaître pour la vie de quartier et la bio-diversité.

Je suis complètement d'accord avec le projet indispensable à Digne et proche du repos.

Comment peut-on construire un bâtiment semblable au beau milieu d'habitations, de commerces de bouche et surtout avec une école enfantine. Les différentes particules fines, d'oxyde de plomb et de mercure et autres substances nocives, vont passer au gré du vent et de la pluie sur le quartier. Je vous fais grâce des nuisances écologiques et des problèmes de circulation. Il me semble que le principe de précaution à toute ou presque, pour annuler le crématorium au stade Robert Gage quartier St Jean. Digne - MEZAMORA JAC.

- La localisation du projet est très mal placée à plusieurs niveaux. Considérant le risque de pollution pour les fines particules. Habitations, école... sources de santé. Par ailleurs, sur le plan éthique, plutôt que de développer ces moyens polluants, plutôt tenter de trouver des solutions naturelles comme l'humusation qui vise à envelopper en corps d'un linéol et qui va nourrir une forêt. Il est urgent de commencer à changer les états d'esprit du collectif pour que chacun puisse mieux se-impach sur le terre.

Anne Bernin-Lyons

L'emplacement du Crématorium est très mal choisi car au milieu d'un quartier ; à proximité d'habitations ; école ; commerces.

Il y aura des nuisances olfactives ; sonores et de circulation routière.

Le stade Robert GAGE a une excellente exposition au soleil et un bon emplacement pour des activités sportives pour la population diploise. Ce terrain qui était destiné pour des activités sportives pourrait être transformé en un terrain pour la mort.

Dans un département de densité de population de 23 habitants au km², soit désertique, on nous soutient qu'il n'y a pas un autre terrain pour accueillir le Crématorium.

Ceci n'est pas bienveillant pour la population dont les habitations sont très proches.

Nadame Anne CRAMPON PJ. 12

Association Digne à vélo PJ. 13